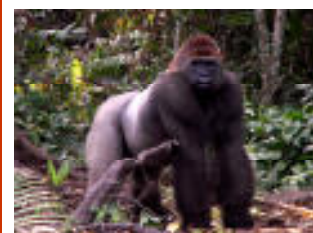


**SOUS LE HAUT PATRONAGE DU GOUVERNEMENT DE SÃO TOMÉ ET PRINCÍPE
ET DE LA COMMISSION DES FORÊTS D'AFRIQUE CENTRALE (COMIFAC)**



**LE RESEAU DES AIRES PROTEGEES D'AFRIQUE CENTRALE
ORGANISE UN ATELIER/SEMINAIRE SUR :**

**CONCILIER LES PRIORITÉS DE CONSERVATION DES
AIRES PROTÉGÉES ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL :
EXPÉRIENCES, LEÇONS APPRISSES ET PERSPECTIVES
EN AFRIQUE CENTRALE**



SÃO TOMÉ , DU 29 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 2008



COMMISSION
EUROPÉENNE



En Afrique Centrale, de fortes disparités existent entre Etats du point de vue du développement des aires protégées et de la conservation de la biodiversité. Si la République Démocratique du Congo a vu naître le premier Parc National (Virunga) de la sous-région en 1925, les conflits socio-politiques ont anéanti une grande partie des efforts consentis et de manière générale, l'approche conservation est relativement récente.

Au Gabon, treize Parcs nationaux ont été créés d'un seul tenant en 2002, au Cameroun les parcs de Mbam et Djerem et de Campo Maan ont été mis en place dans les années 2000, en République Centrafricaine et en République du Congo la création de certains parcs date du début des années 90.

Ces nouveaux territoires affectés à la conservation sont appuyés par de nouvelles réglementations et limites géographiques. Les Etats qui ont souvent peu de moyens alloués à ce domaine, sont appuyés et soutenus dans la gestion de ces parcs par des organismes, tels que les ONG internationales de conservation ou les programmes régionaux comme ECOFAC et CARPE, qui viennent en appui à la gestion et à la conservation de ces aires protégées. L'implication des populations locales, loin d'être une évidence au début, est aujourd'hui devenue une composante incontournable de cette gestion.

Les activités alternatives, une nécessité

Au delà des aspects généraux de conservation, la présence d'une zone sous statut de protection (aire protégée, parc national, réserve...) à proximité de zones d'habitation est souvent perçue comme une contrainte par les populations locales. Elles se trouvent limitées dans leurs usages traditionnels d'accès aux ressources (chasse, agriculture, PFNL, bois, cultes etc.) dans des contextes où les besoins sont importants. Il leur faut composer avec de nouveaux acteurs qu'il s'agisse des structures administratives de gestion et de contrôle, des organisations de conservation ou des opérateurs touristiques.

En complément des programmes de conservation, des activités dites de « développement durable, local », « économiques », « alternatives », ou encore « génératrices de revenus », sont timidement mises en place. Leurs principaux objectifs sont de :

- réduire la pression sur la biodiversité en détournant la population de ses usages traditionnels d'exploitation des ressources naturelles dans l'aire protégée,
- dédommager les populations de la soustraction d'une partie de leur territoire productif,
- « légitimer » aux yeux des habitants la protection du site et les inciter à devenir des acteurs de la conservation en développant leur propre activité (dans le cas de revenus liés à la conservation comme le tourisme).

Une décennie de projets

Depuis quinze ans, nombreux sont les programmes de conservation qui initient des projets locaux essentiellement communautaires ou associatifs en périphérie des aires protégées : pisciculture, apiculture, élevages d'aulacodes, d'escargots, de poulets, pêche, plantations, foresterie, chasse, artisanat, transformation de PFNL, écotourisme etc.

Mais force est de constater que les résultats de ces projets sont controversés et aléatoires, plusieurs problématiques récurrentes entravent leur réussite : faible appropriation locale, peu de pérennité, difficultés de gestion, manque de formation, manque de moyens financiers, forte dépendance au bailleur etc.

Les méthodologies et les approches se réitèrent d'une aire protégée à une autre, des erreurs se répètent, les populations se lassent et se détournent du projet de conservation, les attentes augmentent, ainsi que le désespoir.

Il est indéniable que les programmes de conservation en Afrique centrale apportent une réelle plus value en terme de protection des espèces et des écosystèmes. Il est cependant nécessaire de faire le constat qu'en terme de développement local et amélioration des conditions de vie, ces mêmes programmes n'ont pas encore réalisé des résultats conséquents, convaincants et surtout durables.





Le contexte

Depuis juillet 2007, le Réseau des Aires protégées d'Afrique Centrale (RAPAC) réalise une étude d'identification des activités, en particulier des activités génératrices de revenus et de développement, en périphérie de ses sites pilotes. Dans ce cadre, la Volontaire du Progrès, Caroline DULA, chargée par le RAPAC de réaliser cette étude, a constaté les difficultés rencontrées par les projets sur le terrain, le potentiel et la motivation des populations dans certaines zones et a pu comparer un nombre important d'expériences.

Afin de faire un point de la situation sous-régionale, de donner l'opportunité à différents porteurs de projets de se rencontrer, d'initier une relation, d'échanger et de s'interroger sur ces approches, le RAPAC organise un séminaire dont les objectifs et résultats attendus sont présentés ci-dessous.

Les objectifs

Le séminaire a pour objectifs de :

- dresser un état des lieux de la situation des activités alternatives génératrices de revenus en Afrique Centrale,
- comparer les projets présentés (bilan financier et intérêt économique, cadre légal de réalisation, impact sur l'aire protégée et sur la population, résultats, difficultés rencontrées, perspectives) et permettre aussi aux différents acteurs de la conservation et du développement local d'échanger et de débattre pour en tirer les leçons pertinentes,
- formuler des recommandations pour les activités alternatives appropriées, sur la base des expériences passées et en cours, en Afrique Centrale et ailleurs.

Les résultats attendus

L'atelier devra déboucher sur les résultats ci-après :

- des leçons sont tirées sur les raisons de réussites ou d'échecs des expériences passées et en cours,
- une évaluation de l'impact des activités alternatives sur la réduction des pressions sur les aires protégées est réalisée,
- des appréciations sont formulées par rapport aux approches novatrices, nouvelles orientations et nouvelles pistes de travail,
- une réflexion engagée aboutit à la formulation d'un cadre de recommandations, de lignes directrices et d'outils pour l'Afrique Centrale.
- une identification de projets pilotes à développer avec les appuis des principaux partenaires à l'échelle sous-régionale.

Outils attendus

- Un ouvrage sur « Concilier les priorités de conservation des aires protégées et de développement local : leçons apprises, expériences et perspectives en Afrique Centrale » est produit à partir des articles/communications (issus des présentations).
- Des fiches synthèse de projet sont compilées à partir des expériences présentées en suivant un modèle de présentation précis : contexte, cadre de réalisation, objectifs de départ, activités réalisées, appui financier et techniques, résultats (impact financier, impact sur l'aire protégée et sur la population), budget utilisé.
- La synthèse des recommandations, lignes directrices et outils pour la mise en place et la rentabilité des activités alternatives en périphérie des AP d'Afrique Centrale est produite.

Participants

Le séminaire s'adresse aux acteurs des aires protégées : administrations, communautés locales, organismes de conservation, ONG locales et internationales et instituts de recherche.

Notons que l'étude menée a permis d'identifier les personnes et projets en mesure de présenter leurs expériences ainsi que celles pouvant bénéficier des recommandations de ce séminaire.

Il est prévu d'inviter une quarantaine de personnes.

PRESENTATION

PROGRAMME

LUNDI 29 SEPTEMBRE 2008

LES CAS D'ÉTUDES

08h00 – 08h30

Accueil des participants

08h30 – 09h15 Cérémonie d'ouverture

Allocution du Secrétaire Exécutif du RAPAC

Allocution du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC ou de son représentant

Allocution du représentant du gouvernement de São Tomé et Príncipe

09h15 – 10h00 Première session plénière

- **Présentation générale du Séminaire** (par le facilitateur Chimère Diaw)
- **Evolution des idées et des pratiques sur la problématique des activités alternatives dans la gestion des aires protégées en Afrique centrale**

Temps d'échanges

10h00 – 10h15 Pause

10h15 – 11h45 Deuxième session plénière

Approches dans la gestion d'une aire protégée

- **L'expérience de Konkouati /projet UICN/GEF** (par Maurice Goma)
- **L'approche Man and Biosphere (MAB), exemple de la Luki- République Démocratique du Congo** (par Laurent Nsenga)
- **L'appui au développement des populations riveraines de la Réserve de Biosphère du Dja – Cameroun de 1992 à 2006** (par Samuel Ella Ella)

Temps d'échanges

11h45 – 13h15 Troisième session plénière

Approches filières

- **Etude sur l'usage des produits forestiers non ligneux en Afrique Centrale** (par Honoré Tabuna)
- **Développement agricole, techniques et résultats** (par Christian Renardet)
- **Dynamiques et freins à la pêche artisanale à São Tomé, périphérie du Parc Naturel d'Obo** (par Manuel Jorge de Carvalho)

Temps d'échanges

13h15 – 14h30 Pause déjeuner





14h30 – 15h45 **Quatrième session plénière**

Ecotourisme

- **Gestion touristique communautaire à Jalé** (par Osvaldo Soares Mesquita et Bastien Loloum)
- **Expériences du Programme sectoriel de valorisation des aires protégées (PSVAP) et développement de l'artisanat etc.** (par Omer Ntougou)

Temps d'échanges

15h45 – 16h30 **Pause**

16h00 – 17h15 **Cinquième session plénière**

Foresterie communautaire et agroforesterie

- **DACEFI Cameroun : bilan de 10 ans de foresterie communautaire** (par Cécilia Julve)
- **Agro-foresterie et fermes modèles dans la Réserve de Biosphère de Luki** (par Laurent N'Senga)

Temps d'échanges

17h15 – 18h00 **Sixième session plénière**

- Visionnage documentaire RAPAC (26") « **Projet agropastoral à Ayem** », périphérie du Parc national de la Lopé

Temps d'échanges

18h00 – 18h30

- Synthèse de la journée
- Présentation du programme de la journée suivante
- Suspension

Fin de la journée

MARDI 30 SEPTEMBRE 2008

CAS D'ÉTUDES (2) ET TRAVAUX DE GROUPE

08h00 – 09h30 **Septième session plénière**

Chasse sportive et communautaire

- **Etude comparative des zones cynégétiques villageoises et résultats en Afrique Centrale** (par Jean-Baptiste Mamang Kanga)
- **Chasse sociale et équitable au Parc régional W** (par Cédric Vermeulen)
- **Les Comités de valorisation des ressources fauniques (COVAREF) : bilan camerounais** (par Bertin Tchikangwa)

Temps d'échanges

PROGRAMME

PROGRAMME

09h30 – 10h30 **Huitième session plénière**

Certification et filières bio

- Le développement des filières agricoles liées au commerce équitable et démarche de certification (par Helder Pinto)

Partenariats avec le secteur privé

- Appui au développement local en périphérie du Parc national de Nouabalé Ndoki en République du Congo : bilan du Projet de Gestion en périphérie du Parc (PROGEPP) (par Richard Malonga)

Temps d'échange

10h30 – 10h45 Pause

10h45 – 12h00 **Neuvième session plénière**

Financement durable

- Paiements pour services environnementaux, comment financer les communautés locales, exemple du Parc national de l'Ivindo au Gabon (par Guillaume Lescuyer)
- La Fondation African Parks et le développement communautaire (par Benjamin Ebuella Balongelwa)

Temps d'échanges

12h00 – 13h15 **Dixième session plénière**

Micro-crédit et Approche développement des marchés

- Projet Ossobo Ecosocial, artisanat et micro-crédit : quelles leçons tirer de cette approche ? (par Claudia Maquengo)
- Approche développement des marchés – Petites et moyennes entreprises de produits forestiers non ligneux (FAO) (par Marcel Useni)

Temps d'échanges

13h15 – 13h30 **Onzième session plénière**

- Présentation des termes de références
- Mise en place des groupes de travail

13h30 – 14h45 Déjeuner

14h45 – 16h00 **Travaux de groupes**

16h00 – 16h15 Pause

16h15 – 18h30 **Suite des travaux de groupes**

Fin de la journée





MERCREDI 1^{ER} OCTOBRE 2008
LES RESTITUTIONS ET RECOMMANDATIONS

08h00 – 10h00 Suite des travaux de groupes

10h00 – 10h15 Pause

10h00 – 11h00 Synthèses de travaux des groupes par le modérateur et les rapporteurs

11h00 – 13h00 Douzième session plénière

- Restitution des travaux de groupes – 20 minutes/groupes + Temps d'échanges
- Débats sur les restitutions

13h00 – 14h30 Déjeuner

14h30 – 16h30 Synthèse des travaux par le secrétariat et le modérateur

16h30 – 17h00 Pause

17h00 – 18h30

- Adoption du rapport de synthèse en plénière
- Clôture du séminaire
- Cocktail

Fin de la journée

JEUDI 2 OCTOBRE 2008
JOURNÉE DE VISITE (FACULTATIVE)

09h00 – 12h00

Le Projet Cacao Bio

- Rencontre de l'Association des Producteurs de cacao bio de Mulundo
- Visite de la plantation
- Rencontre de la CECAB (Coopérative d'exportation de Cacao Biologique de São Tomé)
- Accueil par l'équipe technique de la filière Cacao Bio du Programme PAPAFFA

12h00 – 13h00 Pot de bienvenue offert par le programme ECOFAC à Bom Sucesso

13h00 – 16h00

Le Jardin Botanique de Bom Sucesso

- Présentation du Parc Naturel d'Obo par le Conservateur M. Horacio Cravid
- Présentation des activités pour le développement des communautés en périphérie du Parc naturel Obo de São Tomé par Catia Santos, programme ECOFAC 4
- Présentation de l'Association Monte Pico par le président Luis Almeida et visite guidée du jardin et de ses installations par le botaniste Faustino Oliveira

Fin de la journée

PROGRAMME

RESPONSABLES ORGANISATION

CAROLINE DULAU

Chargée de mission Actions Prioritaires

Mail : carodulau@yahoo.fr

Tél : +241.07.76.80.94

ANNE LEFEUVRE

Assistante technique

Mail : ajclefeuvre@hotmail.com

Tél : +241.07.77.28.37



RÉSEAU DES AIRES PROTÉGÉES D'AFRIQUE CENTRALE

POINT FOCAL SÃO TOMÉ ET PRÍNCIPE

SALVADOR SOUSA PONTES

Tél : +239.90.91.32

Mail : salsousa@yahoo.com.br

ELISIO NETO DO ESPIRITO SANTOS

Tél : +239.22.27.92

Mail : elinetsantos@yahoo.com.br

BASTIEN LOLOUM

Tél : +239.91.70.09

Mail : loloumb@hotmail.com

SECRETARIAT EXÉCUTIF

BP 14 533

LIBREVILLE – GABON

Tél : +241.44.33.22

Mail : secretariat.executif@rapac.org

Site web : www.rapac.org

